

News de la Conférence des présidentes 2020-2, du 09.06.2020

Élection de la vice-présidente

Comme Liselotte Peter a démissionné du comité de l'USPF, elle laisse aussi libre le siège de vice-présidente. Gabi Schürch-Wyss de Kirchberg BE, paysanne avec brevet fédéral, membre du comité depuis 2018 et présidente de la commission de politique familiale et sociale, relève le défi. Elle s'engage avec beaucoup d'enthousiasme en faveur des paysannes et des femmes rurales. Elle a été élue comme nouvelle vice-présidente de l'USPF. Nos plus vives félicitations !

Élection de la présidente de la commission de politique agricole et élection d'une nouvelle membre de la commission alimentation et économie familiale

Ursi Egli de Rossrüti SG, membre du comité de l'USPF depuis 2012, est la nouvelle présidente de la commission de politique agricole. Elle reprend cette fonction à la suite de Liselotte Peter, présidente sortante. Comme membre du législatif de la commune de Wil, ainsi que du parlement cantonal saint-gallois, Ursi Egli apporte avec elle une grande expérience de la vie politique.

Avec l'entrée de Flavia Ursprung de Seengen AG, membre du comité USPF depuis 2019, la commission alimentation et économie familiale est à nouveau complète. Flavia Ursprung succède à Ursi Egli, qui reprend la présidence de la commission de politique agricole. Flavia Ursprung prend cette fonction avec motivation et intérêt pour l'alimentation et l'économie familiale.

Nous félicitons chaleureusement ces deux personnes pour leur élection !

Recommandation de vote sur le contre-projet à l'initiative « Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille »

Le 27 septembre 2020, le contre-projet indirect à l'initiative « Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille » sera soumis au vote. Avec ce contre-projet, le Parlement poursuit les buts suivants : un congé paternité de 2 semaines, à prendre dans les 6 mois qui suivent la naissance de l'enfant (pouvant être pris sous forme de journées isolées). Ce congé paternité sera réglé dans le Code des obligations et financé par le régime des allocations pour perte de gain. L'USPF estime majoritairement que ce contre-projet constitue une solution viable et abordable et recommande dès lors de déposer dans les urnes un OUI « Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille ».

Projet : « Nous, les femmes de l'espace rural, fêtons les 50 ans du droit de vote des femmes »

En 2021, un demi-siècle se sera écoulé depuis que les femmes suisses ont obtenu le suffrage féminin. Il aura fallu 100 ans de combat féministe pour que les Suissesses obtiennent, le 7 février 1971, le droit de vote et d'éligibilité. Il faudra encore 20 ans de plus pour que le suffrage féminin soit accordé dans tous les cantons. Avec le projet « **Nous, les femmes de l'espace rural, fêtons les 50 ans du droit de vote des femmes** » l'USPF souhaite célébrer le jubilé du droit de vote des femmes en 2021, rendre hommage et rappeler ainsi cet événement à la population. Laissez-vous surprendre par les activités prévues !

Renseignements:

Secrétariat général USPF, Brougg

056 441 12 63

info@landfrauen.ch

www.paysannes.ch